

Strasbourg, le 26/11/2012



COMMUNIQUÉ DE PRESSE LANCEMENT DU PROJET EUROPÉEN DES PORTS DU RHIN SUPÉRIEUR



Le 26 novembre 2012, s'est tenu l'événement de lancement du projet : « Upper Rhine ports : a connected corridor ! ». Pour la première fois, neuf ports intérieurs issus d'un bassin fluvial trinational, travaillent de manière concertée à leur développement avec le soutien de la Commission européenne au titre des réseaux de transport transeuropéens (RTE-T).

Plus de 50 représentants d'institutions françaises, allemandes, suisses et internationales ont répondu présents à l'invitation de Catherine Trautmann, Présidente du Port autonome de Strasbourg, à l'initiative du projet.

Les ports de Strasbourg, Colmar, Kehl, Karlsruhe, Ludwigshafen, Mannheim et du consortium Rhein-Ports (qui réunit Bâle, Mulhouse et Weil am Rhein), représentés par leurs directeurs respectifs, ont présenté conjointement avec la Commission européenne, leurs ambitions communes en faveur du développement d'une offre multimodale performante pour le transport des marchandises dans le Rhin supérieur.

L'initiative des ports est un facteur de renforcement de la coopération transfrontalière et représente l'aboutissement de plusieurs années d'échanges réguliers entre les ports, sous l'égide de la Conférence du Rhin Supérieur. La participation de nombreux partenaires français, allemands et suisses (ministères, collectivités, gestionnaires d'infrastructures, chambres consulaires) à l'événement s'explique par la reconnaissance désormais acquise du rôle stratégique des ports intérieurs pour l'avenir du développement économique de la région trinationale. Ce sont en effet des bassins d'emploi importants et des lieux de concentration d'activités diverses et complémentaires (transport, industrie, logistique). La démarche conjointe des ports répond non seulement **à des objectifs ambitieux de report modal** en faveur des

modes alternatifs à la route dans les cinq à dix prochaines années mais également au renforcement de l'attractivité et de la compétitivité économique du Rhin supérieur.

La Commission européenne reconnaît désormais les ports intérieurs (et non plus seulement maritimes) comme acteurs incontournables de la mise en œuvre d'une politique des transports ambitieuse en matière de report modal et d'offre multimodale. C'est dans ce cadre qu'elle a attribué huit cent cinquante mille euros de crédits européens au projet.

Pour achever la mise en œuvre des « réseaux prioritaires principaux » des RTE-T sur lesquels figurent les ports intérieurs, la Commission a identifié **neuf « corridors européens multimodaux »**. Le Rhin Supérieur est **un maillon essentiel du corridor Rotterdam-Gênes**, mais il se situe également à l'intersection de trois autres corridors de fret. Richard Ferrer (représentant de la Commission européenne) a insisté sur l'importance de ce projet pour la Commission dans le cadre de la mise en œuvre des corridors européens de transport. Le fait que les ports fluviaux figurent sur la carte des réseaux prioritaires de transport est très important pour l'avenir car cette reconnaissance leur donne accès à des financements spécifiques : en l'occurrence, le « mécanisme d'interconnexion », fonds dédié aux projets d'infrastructures de transport pour la période 2014-2020.

Pour mobiliser ces crédits d'investissement, les ports doivent dans un premier temps identifier leurs besoins en fonction des scénarios de développement des trafics pour les années à venir. Cette **analyse des spécificités des ports et de leurs besoins est au cœur du projet RTE-T**.

Chaque port a ses projets de développement comme c'est le cas notamment pour Strasbourg avec la future zone d'activités et le terminal conteneurs à Lauterbourg ou encore pour les ports suisses avec le nouveau terminal conteneurs à Bâle. L'objectif n'est pas de prendre du trafic aux ports voisins mais bien d'en générer de nouveaux et d'en faire bénéficier l'ensemble du bassin rhénan supérieur. Chacun des ports ou groupement de ports du consortium présente des caractéristiques particulières : taille, typologie de trafic, entreprises implantées, destinations ferroviaires proposées, équipements ... S'il y a bien sûr une saine compétition entre ces ports, il y a aussi et surtout des synergies et des complémentarités à développer.

Les ports du Rhin Supérieur se sont engagés à **produire conjointement, à l'issue du projet, un master-plan d'investissement pour les cinq à dix ans à venir**. Mais l'efficacité des connexions et de l'offre de transport ne passe pas toujours par de nouvelles infrastructures, elle s'appuie aussi simplement sur une meilleure coopération entre les acteurs. Ce projet RTE-T sera donc une plate-forme d'échanges non seulement pour les ports mais également pour tous les acteurs institutionnels et économiques afin d'œuvrer à des solutions concrètes et pragmatiques favorisant l'amélioration de l'offre de transport multimodal dans le Rhin supérieur et à plus grande échelle.

Les sujets à traiter ne manquent pas, et les directeurs des ports ont particulièrement développé les suivants :

- Le développement des connections fluviales et ferroviaires entre ports et avec les ports maritimes
- Les interfaces et complémentarités entre le rail et la voie d'eau
- La question de l'interopérabilité et du passage de la frontière en train
- Les adaptations nécessaires face à la croissance du trafic conteneurisé
- Les équilibres ville-ports et ports intérieurs-ports maritimes
- L'élargissement de l'offre de transport

Si le projet a donc bien une visée stratégique et prospective, il sera mené au plus près des besoins du territoire en mobilisant l'ensemble des acteurs de la chaîne de transport pour réfléchir et tester avec eux les meilleurs scénarios d'offres de services et de « connexion ».

Catherine Trautmann a conclu ainsi : « surtout en période de crise économique, les ports ont bien compris que le repli sur soi n'était pas la bonne stratégie et qu'il fallait au contraire se rapprocher pour être plus compétitifs et attractifs ensemble. »

Contact :

Hélène Haslé – Chargée de mission Liaisons européennes - tél. +06 75 31 57 95 - mél. : h.hasle@strasbourg.port.fr